

## Apport de fumier sur prairies : de l'or pour vos prairies

Les apports d'engrais de ferme sont très bien valorisés par la prairie. Ils fournissent de **l'azote, du phosphore, du potassium** et d'autres éléments, en proportion proche des besoins de la prairie.

### Quel type de fumier ?

Un **fumier stocké 6 mois au champ sans retournement convient très bien**.

**Evitez le fumier frais**. Il est déconseillé pour des raisons sanitaires, d'inappétence, et de dégradation du couvert végétal (émiettement difficile à réaliser même avec un très bon épandeur).

**Et le compost ? Le compost contient moins d'azote ammoniacal et organique rapidement minéralisable que le fumier** mais il a l'avantage d'être assaini des mauvaises graines et de la grande majorité des germes grâce à la montée en température. Il est épandable toute l'année (hors période de sec), mais l'apport de fin d'automne est plus intéressant.

### Sur quelle prairie ?

Toutes peuvent recevoir du fumier mais il est plus intéressant de cibler **en priorité les prairies de fauche (ou à majorité de fauche)** où les restitutions de matières organiques sont faibles voire nulles.

### À quelle fréquence ?

Un apport tous les 3-4 ans sur prairie en pâturage exclusif ou tous les ans sur parcelle fauchée permet d'obtenir des arrière-effets en azote et de combler la totalité des besoins en phosphore et potasse.

### En quelle quantité ?

L'apport de doses trop élevées d'engrais de ferme peut entraîner une dégradation de la flore de la prairie, gêner l'appétence de l'herbe au pâturage ou augmenter les résidus dans les fourrages récoltés.

Pour limiter ces risques, tout en couvrant les besoins de la majorité des prairies, les doses moyennes conseillées pour les apports sur prairies sont de :

- 10 à 15 t/ha pour les composts de bovins ou ovins
- 15 à 20 t/ha pour les fumiers de bovins ou ovins

➔ **L'analyse de vos effluents permet d'être plus précis sur les recommandations, nous vous la conseillons ! Alyse peut s'en charger...demandez à votre conseiller !**

### À quel moment ?

Les **mois d'octobre et de novembre sont souvent idéaux**. Le sol doit être **humide et réchauffé** pour que la biologie du sol soit active et capable de dégrader le fumier épandu. Un épandage très précoce nécessite de bien gérer le délai de retour des animaux sur la parcelle. A savoir, qu'il est conseillé de respecter un délai épandage-pâturage de 4 à 5 semaines.

## Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Douchy (45)	PT et Nat.	12
Saint-Privé AB (89)	Temporaire	19
St-Sauveur en Puisaye (89)	Temporaire	26
Saints (89)	Temporaire	21
Venoy (89)	Temporaire	10
Soumaintrain (89)	Temporaire	18
Quarré les tombes (89)	Naturelle	9
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	9
Saint Thibault (10)	Naturelle	0
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT et Nat.	20
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	10

La pluie a permis de bonnes repousses pour la saison. Néanmoins, **la diminution de la durée du jour ainsi que les températures fraîches ne peuvent plus garantir des croissances supérieures à 25 kgMS / Ha / jour**. Prenez garde désormais à la **portance** dans vos pâtures hydromorphes. **Des enfoncements simples se restaurent facilement mais le piétinement répétitif est dommageable pour la prairie.**

### Pluviométrie du 10/10 au 20/10 (D'après les données MétéoFrance)

Grandchamp	28 mm
Auxerre-Perrigny	36 mm
Saint Mard	36 mm
Saint André en TP	41 mm
Troyes	36 mm
Metz-Robert	39 mm
Mathaux	42 mm